

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
04-11-1013-20250513-2025-05-13-024-AI
Date de télétransmission : 16/05/2025
Date de réception préfecture : 16/05/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 9

Procurations : 1

Objet :

Attribution du marché de
maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement du cœur de
village

L'an deux mille vingt cinq

Le 13 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 7 mai 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSEN, Mme Leila SMITH, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX

Excusés : Mme Emilie VINCENT, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN, M. Pascal BRUN qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX

Absents : M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure BERTRAND

Mme le Maire EXPOSE que,

Une procédure de consultation restreinte avec remise de prestations a été lancée pour l'opération d'aménagement du cœur de village.

Le dossier d'appel à candidature a été envoyé pour parution dans l'édition du PROGRES DE L'AIN le 05/11/2024 et est paru le 08/11/2024.

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur le profil acheteur : <https://webmarche.adullact.org/entreprise> le 08/11/2024.

La date limite de remise des candidatures était fixée au 04/12/2024 à 12h00.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante <https://webmarche.adullact.org/entreprise>

Suite à l'examen des 10 candidatures reçues en application des critères définis dans le règlement de remise des candidatures, la liste des 3 candidats admis à remettre une offre était la suivante :

- Atelier Adventice
- Agence APS
- Trace paysage et aménagement

Suite à la remise des prestations par ces 3 candidats, l'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

Prix : 40% :	40/100
Valeur technique : Définition et appréciation du critère : Critère 1 (30 points) : schéma d'intention en adéquation avec le programme, les contraintes du projet et en cohérence avec l'enveloppe budgétaire attribuée aux travaux, Critère 2 (20 points) : traitement des usages et choix des matériaux en adéquation avec les principes d'aménagement du programme, qualité environnementale du projet et mise en valeur des espaces paysagers. Pour juger ce critère, des croquis seront à fournir par les candidats retenus, selon des points de vue qui seront figés au stade de l'offre. Critère 3 (10 points) : Organisation de l'équipe, méthodologie de conception de suivi et de concertation, mise en avant de l'accompagnement apporté à la maîtrise d'ouvrage durant toute la conduite du projet et dans le respect des délais fixés.	60/100

Les candidats ont été auditionnés à tour de rôle le 9 avril 2025 ? et au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain, assistant à maîtrise d'ouvrage, et :

- Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la commande Publique,
- Vu le rapport d'analyse des offres,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché au Groupement représenté par TRACE Paysage & Aménagement pour un montant provisoire de rémunération de 133 152,00 € HT. Une prime de 2 000 € HT sera allouée à chacun des 3 candidats ayant remis des prestations. L'indemnité versée à l'attributaire du marché constituera une avance sur les honoraires dus au titre de son marché ;

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents nécessaire à son exécution ;

DIT que les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget 2025 en dépenses d'investissement.

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Marie-Laure BERTRAND

Secrétaire de séance,

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

